



Liberté • Egalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION  
NORD - PAS-DE-CALAIS

Lille, le 15 novembre 2013

## Communiqué de presse

### PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE : LANCEMENT DE L'ENQUETE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE SCHEMA REGIONAL DE COHERENCE ECOLOGIQUE TRAME VERTE ET BLEUE NORD-PAS-DE-CALAIS



L'enquête publique sur le projet de schéma régional de cohérence écologique – Trame verte et bleue (SCRE - TVB) aura lieu du lundi 18 novembre 2013 au jeudi 2 janvier 2014 sur tout le territoire du Nord - Pas-de-Calais. Le dossier d'enquête publique est consultable sur un site internet dédié : <http://srce-tvb-npdc.fr>. Les observations du public sont à adresser au président de la commission d'enquête à l'adresse électronique suivante : [observations-srce.dreal-npdc@developpement-durable.gouv.fr](mailto:observations-srce.dreal-npdc@developpement-durable.gouv.fr)

Ce schéma constitue un outil important pour lutter contre la diminution de la biodiversité régionale et réduire la fragmentation des milieux naturels par les activités humaines. Avec ce schéma, il s'agit d'organiser une circulation plus facile des animaux et des plantes entre les réservoirs de biodiversité de la région, et donc de créer une véritable trame verte et bleue, à l'image de nombreuses initiatives prises à l'échelon local.

Le SRCE-TVB est le premier outil à portée réglementaire pour préserver les réservoirs de biodiversité et répondre aux besoins de mobilité et d'échanges génétiques de la flore et de la faune. Il dispose d'une portée juridique pour être pris en compte par les projets et documents de planification de l'État, des collectivités territoriales et leurs groupements.

Les lieux d'enquête sont les préfetures de Lille et Arras, les mairies des 13 chefs lieux d'arrondissement, le siège des parcs naturels régionaux (Maroilles et Saint-Amand-les-Eaux dans le Nord, Le Wast dans le Pas-de-Calais), le siège du Conseil régional et de la direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement (DREAL) à Lille. Les permanences des commissaires enquêteurs auront lieu dans les mairies des 13 chefs lieux d'arrondissement du Nord-Pas-de-Calais.

Cette enquête publique est la dernière étape d'un processus de concertation animé par le préfet de région et le président du Conseil régional depuis 2 ans et demi. Une large concertation s'est tenue au sein du comité régional « trame verte et bleue » composé d'acteurs de la région et en particulier les élus, les entreprises, les agriculteurs, les associations de protection de l'environnement. L'ensemble des communes et de leurs groupements ont été consultés au printemps 2013. A l'issue de l'enquête publique, le schéma, éventuellement modifié pour tenir compte des observations du public, sera soumis à délibération du Conseil régional et adopté par arrêté du préfet de la région Nord-Pas-de-Calais.

Le schéma est également consultable depuis le site des services de l'Etat [www.nord.gouv.fr](http://www.nord.gouv.fr). Il comprend notamment une carte interactive qui identifie les réservoirs de biodiversité et les continuités écologiques à préserver.

#### Contacts :

Service communication de la DREAL :  
[dreal-npdc.communication@developpement-durable.gouv.fr](mailto:dreal-npdc.communication@developpement-durable.gouv.fr)

Service milieux et ressources naturelles : Jean-Michel Malé, chef de service  
[jean-michel.male@developpement-durable.gouv.fr](mailto:jean-michel.male@developpement-durable.gouv.fr)